

Le SNPDEN rencontre

La FCPE dans ses locaux, avenue Ledru Rollin, le 9 novembre 2000

Marcel JACQUEMARD

La rencontre porte exclusivement sur "la gratuité". Les deux organisations constatent leurs divergences fortes sur l'approche de ce problème. La FCPE a refusé toute perception de frais scolaires en collège comme en lycée. Elle considère qu'il y a eu engagement de l'état sur ce point, mais que la situation reste très variable d'un établissement à l'autre, ce qui suscite chez les

parents d'élèves colère et mécontentement. Pour le SNPDEN le terme de gratuité est trompeur. Qui financera ? et si les recettes diminuent les dépenses doivent nécessairement diminuer. On ne peut considérer qu'une décision doit automatiquement imposer un transfert à la collectivité territoriale. Il n'est pas du rôle de nos deux organisations de regarder ce qui se passe

dans tel ou tel établissement. La politique de l'établissement est l'affaire du conseil d'administration. La gratuité a un coût.

La FCPE fait sien ce terme, en considérant que dans un service public l'état doit assurer que le budget est l'affaire de la collectivité et que si il y a nécessité, les établissements disposent de fonds de réserve. L'entretien prend

une tournure nettement plus positive quand sont évoqués les achats de manuels scolaires et les voyages scolaires. Le principe est arrêté de rédiger deux textes en commun : les questions à poser dans l'établissement sur le choix des manuels et une charte des voyages, pour fixer des repères et aider ainsi les établissements dans leur fonctionnement.

Le SE-FEN, dans ses locaux, Bd Saint Germain, le 10 novembre 2000

M. J.

Le dossier EREA/SEGPA est abordé en particulier sous l'angle de la direction. Pour les EREA, le protocole a aligné les indemnités des directeurs sur celui des chefs d'établissement de lycée et collège.

Nos deux organisations tiennent à l'intégration de la SEGPA au collège en conservant ses missions propres. La question est donc posée de

l'intégration du directeur adjoint de la SEGPA dans la direction. C'est déjà une réalité de fonctionnement. La logique voudrait que ces personnels soient des personnels de direction ce qui pour le problème de la formation spécifique - qui pourrait prendre la forme d'un module spécifique du DESS de direction -, du nombre de personnels de

direction dans les établissements et d'un mouvement unique des personnels de direction en lycée, collège, EREA. Une intervention commune de nos deux syndicats est envisagée après réflexion en commission carrière et avec une entrée pédagogique.

JJ. Romero présente le protocole et les évolutions des structures de l'EPL. Le conseil

pédagogique intéresse le SE en tant que structure fonctionnelle pour faire vivre le projet d'établissement.

Afin d'approfondir le débat sur l'évaluation, le recrutement, JJ. Romero propose de présenter le protocole lors d'une réunion d'une structure du SE.

Jean Richard CYTERMANN, directeur de la programmation et du développement au ministère, le 8 novembre 2000

Suzanne BELLON

SNPDEN :
Philippe Marie,
Philippe Tournier,
Suzanne Bellon
Ministère :
Jean Richard Cytermann,
M^{me} Blondeau.

JR. Cyterman en poste depuis environ 6 mois souhaitait savoir comment est perçu par les personnels de direction, l'ensemble des travaux des services qu'il dirige. Nous avons d'abord appris à

JR. Cyterman que nous fonctionnons encore dans les EPLE avec un outil de gestion appelé GEP qui en est à la version 10.3 et dont les performances pourraient nette-

ment être améliorées sous un environnement Windows.

En ce qui concerne IPES, Ph. Tournier donne le point de vue largement partagé par les collègues sur ce produit : le bilan est décevant ; IPES est peu utilisé, peu convivial.

M^{me} Blondeau en convient tout à fait : IPES contient énormément d'informations, de tableaux qu'il faudrait hiérarchiser.

L'évaluation des établissements : les statistiques lâchées à l'opinion publique provoquent beaucoup de dégâts, de rancœurs et de difficultés pour certains établissements. Il est important de

réfléchir sur le type d'indicateurs que l'on va donner au grand public.

Le taux d'accès en classe terminale s'adresse d'abord à l'élève : mais est-il assez éclairé pour imaginer qu'un jour dans sa scolarité il pourrait changer de voie...

Il serait souhaitable, (mais est-ce réalisable ?) que les chiffres de réussite au BAC soient "corrigés". Actuellement les établissements pratiquant la sélection et tous les autres sont traités de la même manière.

Logiciel Violence : l'enquête trimestrielle est maintenue. La version du logiciel 2001 devrait permettre ainsi

que nous l'avions suggéré un retour d'informations vers l'établissement et surtout un retour en moyens humains, matériels... pour les établissements qui ont à gérer des situations sociales complexes et difficiles. Là aussi nous insistons sur l'utilisation à usage interne (dans la maison Éducation nationale) de toutes ces données pour éviter qu'une certaine presse en panne d'idées ne fasse sa publicité avec ces chiffres.